

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT

Les partenariats de HabiloMédias reposent sur un engagement mutuel en faveur de l'éducation aux médias numériques et des lignes directrices strictes et claires qui garantissent l'indépendance et l'intégrité des programmes de HabiloMédias. Ces lignes directrices en matière de partenariat ont été élaborées et approuvées par le conseil d'administration de HabiloMédias, lequel est composé de représentants du milieu universitaire, de l'industrie et d'organisations de la société civile.

1. Les partenaires seront identifiés sur les pages d'[accueil](#) et des [partenariats d'entreprise](#) sur le site Web de HabiloMédias. Dans le cas d'un partenariat propre à un projet, la reconnaissance du partenaire sera intégrée dans les documents du projet, le cas échéant.
2. La reconnaissance du partenariat fera la promotion de la raison sociale du partenaire et n'inclura aucune référence à un quelconque produit ou service.
3. La reconnaissance et les remerciements de HabiloMédias à l'égard de ses partenaires ne seront inclus dans aucun document produit à l'intention des enfants ou des jeunes.
4. Les partenaires sont invités à faire connaître leur soutien général pour HabiloMédias dans leurs efforts promotionnels d'entreprise afin de démontrer leur contribution à l'éducation aux médias numériques, au civisme et au service communautaire. Cette ligne directrice ne s'applique pas aux outils promotionnels, en ligne ou hors ligne, destinés aux enfants ou aux jeunes. Les entreprises ne sont pas autorisées à associer directement leur soutien à HabiloMédias à toute publicité ou promotion d'un produit ou d'un service spécifique.
5. HabiloMédias a le contrôle exclusif du contenu de ses programmes éducatifs et de son site Web.

6. HabiloMédias n'approuvera aucun produit ou service commercial de ses entreprises partenaires ni ne participera au soutien des interventions spécifiques des entreprises partenaires en lien avec les processus gouvernementaux ou réglementaires, si ce n'est pour reconnaître le civisme du partenaire qui soutient le travail de HabiloMédias, si demande en est faite.
7. HabiloMédias se réserve le droit de refuser un partenariat avec une entreprise dont les produits ou les activités, de l'avis du conseil d'administration, ont un impact négatif sur le bien-être des enfants et des jeunes ou vont à l'encontre de la mission de l'organisation. L'application de cette ligne directrice exclurait, par exemple, tout partenariat avec des fabricants de produits d'alcool, de cannabis et de tabac, d'armes à feu, de dispositifs sexuels et de matériel pornographique.
8. Certains des documents éducatifs de HabiloMédias sont destinés à être utilisés par une entreprise partenaire. Nous pouvons également, de temps à autre, autoriser d'autres partenaires à utiliser certains de nos documents ou contenus. Les partenaires peuvent distribuer ces documents en ligne ou par d'autres moyens imprimés ou électroniques à leurs clients sous la forme fournie par HabiloMédias ou sous une forme adaptée par le partenaire en consultation avec HabiloMédias. Dans tous les cas, l'utilisation de notre contenu est régie par les lignes directrices suivantes, lesquelles ont été adoptées par le conseil d'administration de HabiloMédias.
 - Toutes les révisions, adaptations et utilisations de ses documents et contenus par le partenaire doivent être approuvées par écrit par HabiloMédias.
 - Le partenaire n'est pas autorisé à inclure la marque de l'entreprise ni à faire de la publicité ou à promouvoir l'un de ses produits ou services dans des documents adaptés à partir du contenu de HabiloMédias lorsque ces documents sont distribués à des enfants ou à des jeunes ou destinés à leur utilisation.
 - Tous les contenus et documents originaux de HabiloMédias doivent porter clairement la mention de nos droits d'auteur en utilisant, sauf autorisation contraire, la formulation suivante : @Habilomédias. www.habilomedias.ca Tous droits réservés.